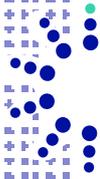


Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE



**Mutualiser les énergies
et les idées !**

115 000
HABITANTS

121
COMMUNES

4
COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES

1 221
KM²

LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

UN TERRITOIRE DONT L'HISTOIRE ET LE DESTIN SONT LIÉS

- **Un équilibre entre monde rural et monde urbain**, autour de Mâcon la Ville-centre.
- **Un espace de vie** cohérent en matière d'accès à l'emploi, aux équipements et services.
- **Une identité historique et culturelle**, ancrée dans des paysages remarquables.

Cet établissement public regroupe 4 intercommunalités. Sa vocation : construire un avenir plus attractif, plus solidaire, plus durable !
En mutualisant les énergies et les idées et en orientant une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs.

DES MISSIONS

- **Mobiliser les acteurs locaux** (collectivités, institutions, associations, socio-professionnels, habitants...) sur des questions relatives au développement économique, à la qualité de vie, à la préservation de l'environnement et du patrimoine.
- **Favoriser la participation citoyenne et le débat.**
- **Créer des partenariats et de la solidarité** entre les espaces ruraux et les espaces urbains ; mettre en commun les initiatives locales et mutualiser les moyens pour plus de cohérence et de complémentarité.
- **Penser le territoire à l'échelle d'un bassin de vie** afin de consolider et de structurer un espace dynamique et attractif en tenant compte des réalités locales.



Economie



Qualité de vie



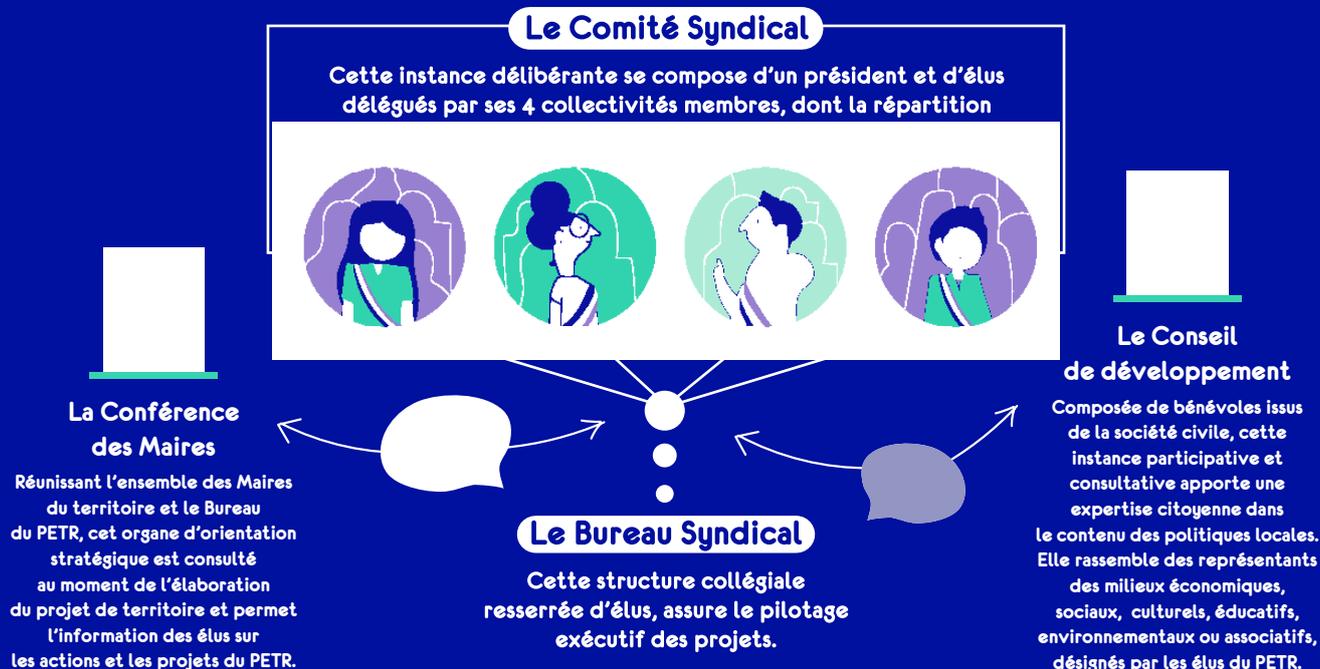
Environnement



Patrimoine

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, créé en 2017, est issu de la fusion de l'association Pays Sud Bourgogne et du Syndicat Mixte du SCoT.

DES INSTANCES



UN PROJET DE TERRITOIRE

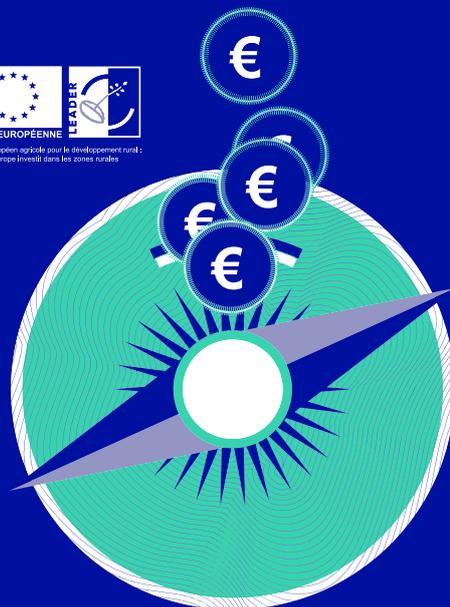
DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

S'appuyant sur un projet de territoire et une stratégie commune, le PÉTR Mâconnais Sud Bourgogne joue un rôle d'animateur des politiques initiées par l'Union Européenne, l'État, la Région ou d'autres collectivités. Objectif : aider les acteurs locaux à bénéficier de subventions.

- **Le programme européen LEADER 2014-2020** : une enveloppe de 1,5 million d'euros pour la période en cours.
- **Le Contrat de territoire 2018-2020**, signé avec la Région : une enveloppe de 2 millions d'euros pour la période.
- **Le Contrat de ruralité 2017-2020**, signé avec l'État : près de 3 millions d'euros par an.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



LE PÉTR ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJETS : ACTEURS PUBLICS, PRIVÉS OU ASSOCIATIONS !

- Identification des financements éligibles
- Aide possible au montage des dossiers de subventions

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En Mâconnais Sud Bourgogne, le parc de logements est ancien et le potentiel d'économie d'énergie important. Le PETR se mobilise à travers sa plateforme territoriale de rénovation énergétique, pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages, générer de l'activité pour les professionnels du bâtiment et agir contre le réchauffement climatique !

- **Il guide les particuliers dans leurs travaux** : permanences partout sur le territoire, réunions d'information, stands lors de salons...
- **Il anime un réseau local de partenaires et professionnels** (artisans, entreprises du bâtiment, bureaux d'études, architectes, etc.) en partenariat avec les organisations professionnelles et les chambres consulaires : réunions techniques, visites de chantier...
- **Il accompagne les collectivités** qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).



61 %

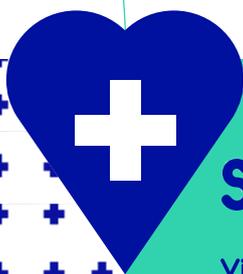
DES LOGEMENTS
CONSTRUITS AVANT 1974
date de la première réglementation thermique

EN 2019 :

300 H
DE PERMANENCES

186 RDV CONSEIL
AVEC DES MÉNAGES

12 ANIMATIONS
COLLECTIVES



SANTÉ

Viellissement de la population, risque de désertification médicale, prévalence accrue des maladies chroniques... notre territoire est confronté à des enjeux majeurs en matière de santé. Le PETR anime le Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé, les professionnels et les usagers. Objectif : réduire les inégalités sociales et territoriales à travers un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

- **Le PETR mène des actions de prévention auprès de la population** : promotion du dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre rose ; Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS)...
- **Il encourage l'installation de jeunes professionnels** : animations et colocations pour les étudiants en médecine...
- **Il accompagne les collectivités sur les questions de santé-environnement** : formations et informations au sujet du moustique tigre et de l'ambrosie...
- **Il favorise l'interconnaissance** au sein des réseaux sociaux et médico-sociaux locaux via des temps d'échanges : Semaines d'information sur la santé mentale, Les jeudis de la santé...



10 ATELIERS
D'INCLUSION NUMÉRIQUE

3 SÉMINAIRES THÉMATIQUES
RÉUNISSANT

+ DE 200
PERSONNES

NUMÉRIQUE

À la maison, en entreprise, en matière d'éducation ou de santé... Le numérique révolutionne nos sociétés. À l'heure de la dématérialisation, le PETR s'engage pour développer les usages numériques, les rendre accessibles à tous ; mais aussi pour prévenir les risques comme l'addiction, le harcèlement ou ceux liés à la gestion des données personnelles.

- **Le PETR encourage l'inclusion numérique**, à travers des ateliers d'initiation, des cafés informatiques solidaires, des spectacles-débats sur les addictions aux écrans...
- **Il structure et met en réseau les acteurs** : les aidants et animateurs numériques mais aussi les tiers-lieux (publics, privés ou associatifs).
- **Il encourage l'innovation**, en menant des actions ou en accompagnant les porteurs de projets : agri-tourisme numérique, datas touristiques, Agriculture 3.0, transition numérique des entreprises...



Le PETR et ses partenaires travaillent actuellement à la création d'une plateforme numérique de santé. Elle centralisera des informations sur les acteurs et les dispositifs présents sur le territoire, pour orienter plus efficacement les patients.

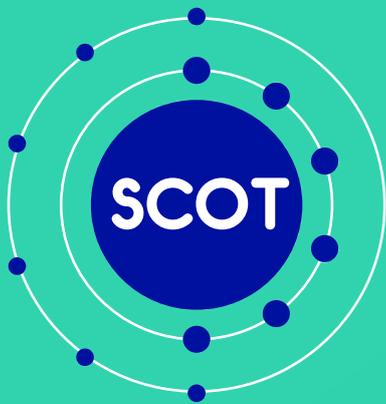


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Quels logements pour demain ? Quelle place pour l'activité économique et l'agriculture ? Comment préserver nos paysages et s'adapter au changement climatique ? Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne élabore actuellement un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui organisera l'avenir du territoire pour les 20 prochaines années.

● Le SCOT, pivot des stratégies de demain

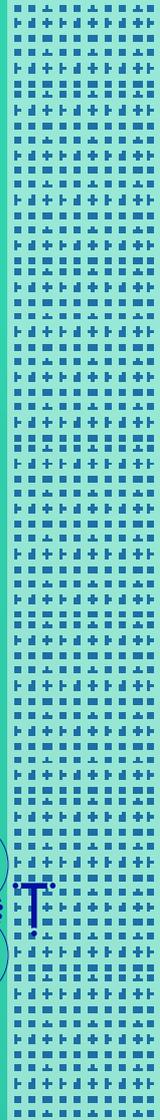
Il servira de cadre de référence aux documents ou projets d'urbanisme des communes ou intercommunalités (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacements, ZAC, lotissement...).

● Bienvenue en 2040 !

Une grande concertation est en cours pour associer toutes les forces vives du territoire à la réflexion... Une exposition participative en réalité virtuelle sillonnera bientôt le territoire pour faire découvrir les enjeux et futurs possibles et permettre à chacun de donner son avis.



SCOT
2040



Mutualiser les énergies et les idées !



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Espace de la Verchère - 367, Chemin de la Verchère

71850 Charnay-Lès-Mâcon

Tél : 03 85 20 91 10

contact@maconnais-sud-bourgogne.fr

www.maconnais-sud-bourgogne.fr

